



Non paiement des salaires des employés

Par **amelylucas**, le **19/02/2010** à **17:22**

Bonjour, rnrnje vit actuellement en suisse je ne sais pas s'il y a des forum comme celui ci, mais je pense que le droit du travail reste le meme, je suppose. rnrnmi novembre j'ai fait parti d'une ouverture de restaurant, employée entant que sommeliere, a la mi decembre ils ont viré une partie du personnel qui soit disant ne convenant au style de l'entreprise restaurant gastronomique visant des etoiles a l'avenir, ce petit restaurant se trouve en station de ski a verbier, nous avons eu des retards de paiement de salaires tous mois ,novembre, decembre , janvier nous n'avons pas percu de salaires, nous avons finalement appris que l'investisseur ne payait pas ses fournisseurs et ses employés , l'administratrice et actionnaire de la societe a laors demissionnée, les prudhomme ne peuvent rien faire pour l'instant pour nous tant qu'il n'y a personnes en charge de l'administration car c'est elle qui portait la signature partout, comment faire?? comment allons nous recuperer nos salaires??? il y a bien un moyenrnrnmerci de m'aider